

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/09/2009

**L'AN DEUX MILLE NEUF, le 24 SEPTEMBRE**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 10 septembre 2009, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mme KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjoint au Maire,

M. VINCENT, Mmes MADI, SANDT, M. GUERRIEN, Mme M'DAHOMA-MOHAMED, M. MALEME, Mme KOUAME, M. KETFI, Mme CHIBAH, M. OGE, Mme ZAHIR, MM. MILIA, KARMAN, Mme DERKAOUI, M. DEL MONTE, Mme KARMAN SUCH, MM. RUER, Mme GRARE, M. KAMALA, Mme DESCAMPS, M. PAUPERT, Mme LENOURY Conseillers Municipaux,

Excusés :

Mme RATZEL-TOGO,  
Mme HAMMACHE  
Mme KELEBE  
M. MINIMBU

Représentés par :

Mme ZAHIR  
M. LOGRE  
M. KETFI  
M. AIT BOUALI

Excusé :

Mme HARKATI  
M. BEAUDET  
Mme LATOUR  
M. MENIA

Représenté par :

Mme YONNET  
M. DELMONTE  
Mme KARMAN  
Mme LENOURY

Absents: M. AUGY

Excusés : Mme. AHMED, M. ROS

Secrétaire de séance : Mme ZAHIR.

### **QUESTION N° 181 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 16 juillet 2009**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2009.

---

### **QUESTION N° 182 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Budget Supplémentaire (DM n°2) 2009**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyens "Tous ensemble pour Aubervilliers" s'étant abstenus, deux membres présents du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le Changement" ayant voté contre.

**APPROUVE** la décision modificative n°2 portant lieu de Budget Supplémentaire de l'année 2009.

Les inscriptions budgétaires se définissent comme suit :

**Fonctionnement :**

- Dépenses : 2 946 865,12 €
- Recettes : 2 946 865,12 €

**Investissement**

- Dépenses : 11 199 506,45 €
  - Recettes : 11 199 506,45 €
- 

**QUESTION N° 183 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Admission en non valeur**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

**DECIDE** l'admission en non valeur de créances irrécouvrables pour la somme de 24 757,03 €.

---

**QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à l'OPH d'Aubervilliers**

A l'unanimité, n'ont pas participé au vote, M. LANTERNIER, président de l'OPH, Mme YONNET, M. MAIZA, Mme ZAHIR, administrateurs

**DECIDE** d'attribuer à l'OPH d'Aubervilliers une subvention d'équipement de 300 000 € dans le cadre de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS).

---

**QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à la caisse des écoles d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'attribuer à la caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de 200 000 €.

**QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Création d'un budget annexe pour le SSIDPAAH**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la création d'un budget annexe selon la nomenclature M 22 pour le service de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées géré par la ville à compter de l'exercice 2010.

---

**QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Extension au contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU)**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'extension de l'utilisation des Chèques Emploi Service Universel comme moyen de paiement auprès des structures municipales d'aide à domicile.

**AUTORISE** le Maire à élargir l'affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel pour les services à la personne au domicile, sachant qu'il existe déjà une affiliation pour les services à la personne hors domicile enregistré sous le numéro 29160\*9 datant du 12 mars 2007.

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service (CRCESU).

---

**QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Création du fonds de dotation "Aubervilliers Promotion Solidaire"**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyens «Tous ensemble pour Aubervilliers» s'étant abstenus.

**CREE** un fonds de dotation intitulé « Aubervilliers Promotion Solidaire »,

**AUTORISE** le Maire à procéder à la déclaration de création du fonds de dotation à la préfecture de Seine-Saint-Denis.

**VALIDE** les statuts du fonds de dotation et autorise le maire à les déposer à la préfecture de Seine-Saint-Denis.

**DESIGNE** pour un an comme membres du conseil d'administration du fonds de dotation,

- 3 représentants pour le collège **associations** :
  - B. ZILBERG
  - L. VENZI
  - C. CHOQUET

- 4 représentants pour le collège **mécènes** :
    - Mme CHAZQUEIZ
    - C.SOLARZ
    - M.F. BERNABE
  - 2 représentants pour le collège **élus** :
    - D. GARNIER
    - C. DESCAMPS
- 

**QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Signature de convention avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE) pour la réalisation de projets financés dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2009**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention d'attribution d'une subvention de 500€ (cinq cents euros) pour l'action « Prévention de la récidive : TIG mineurs au service du patrimoine ».

---

**QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Fourniture de consommables paramédicaux d'instrumentation médicale et de gants médicaux.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché sur procédure adaptée relatif à la fourniture de consommables paramédicaux d'instrumentation médicale et de gants médicaux, passé pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010, renouvelable par reconduction expresse une fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2011, comportant l'allotissement et les seuils annuels suivants :

- Lot 1 : Fourniture de consommables paramédicaux (compresses, sparadraps, seringues, aiguilles, ...)  
minimum : 20 000,00 € H.T      maximum : 82 000,00€ H.T
- Lot 2 : Fourniture d'instrumentation médicale (stéthoscopes, tensiomètres, pinces, ...)  
minimum : 2 000,00 € H.T      maximum 9 000,00 € H.T
- Lot 3 : Fourniture de gants médicaux  
minimum : 2 500,00 €      maximum : 11 500,00 € H.T

**QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre du projet "Journée mondiale de lutte contre le SIDA" - année 2009-**

A l'unanimité.

**AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique une subvention à hauteur de 2 000 euros pour la prorogation de l'action « **Journée Mondiale contre le SIDA** » en 2009, et à signer la convention correspondante.

---

**QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention auprès du Groupement Régional de Santé Publique d'Ile-de-France pour la poursuite de l'action Ateliers-santé-Ville à Aubervilliers-année 2009**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire d'Aubervilliers à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique d'Ile-de-France une subvention d'un montant de 16.200 Euros pour la reconduction du projet « Ateliers-santé-ville d'Aubervilliers » en 2009.

---

**QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention 2009 avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre de prévention et d'accès aux soins (GRSP)**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire d'Aubervilliers à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique d'Ile-de-France un ensemble de subventions d'un montant total de 110.000 Euros pour la conduite de 13 projets de santé publique en 2009 indiquées ci-dessous.

<i>Intitulé</i>	<i>Résumé</i>	<i>Montants (en Euros)</i>
Améliorer la participation au dépistage du cancer du sein	Formation de femmes relais, organisation d'actions dans les quartiers, liens avec l'ARDEPASS... (lien avec programme ASV)	8 000
Prévention des risques liés à la sexualité	Actions en milieu scolaire (collèges et LEP) autour de la sexualités et de ses risques	8 000
Réunions d'évaluation de situations d'adultes en difficultés (RESAD)	Réunions d'évaluation de situations d'adultes en difficultés ... (lien avec programme ASV)	5 000
Pratiques professionnelles autour de la souffrance		

psychique liée aux violences des adolescents		5 000
Promotion de la santé mentale chez les jeunes scolarisés en 6ème	Action « bien-être/mal-être » auprès des enfants des collèges, avec petit déjeuner et exposition	9 000
Promotion du bien-être psychique de jeunes enfant du quartier Paul Bert	Action de renforcement des compétences parentales (visites à domicile, ateliers parents, formation de professionnels...), (lien avec programme ASV)	25 000
Education critique aux pratiques alimentaires	Projet alimentaire et jardin potager	4 000
Santé communautaire quartier Robespierre Péri	Comité de santé du quartier Robespierre Cochenec Péri (actions d'information sur l'accès aux soins, la prévention... - liens avec programme ASV)	4 000
Maison des pratiques de bien-être en santé du Marcreux	Maison du Marcreux (liens avec programme ASV)	11 000
Accès aux soins et à la prévention des Albertivillariens en situation précaire	Organisation des permanences de santé aux Resto du Cœur, bilans de santé CPAM, actions d'aide à la mutualisation...	6 000
Intégration par la santé des personnes d'origine asiatique	Actions de formation, sensibilisations en directions des professionnels et des personnes d'origine asiatique ; maintien de la consultation avec traduction au CMS	5 000
Soutien aux aidants naturels des familles les vulnérables d'Aubervilliers	Amélioration et valorisation de l'action des aidants naturels et développement des dispositifs de soutien qui leur soient spécifiques	9 000
Estimation de l'apport dans la politiques albertivillariennes de santé publique des indicateurs liés au parc privé potentiellement indigne		11 000
	<b>Total</b>	<b>110 000</b>

**QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention 2009 DDASS/Ville d'Aubervilliers, Accueil-Ecoute-Soutien des jeunes en difficulté et de leurs parents-Projet MOSAIQUE-**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire d'Aubervilliers à solliciter auprès de la Direction départementale de Seine-Saint-Denis une subvention de 35.000 Euros pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute Mosaïque en 2009 et à signer la convention correspondante.

**QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre du projet de "Sensibilisation des jeunes d'Aubervilliers aux toxicomanies et au tabagisme".**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique une subvention d'un montant de 12.000 Euros pour la prorogation de l'action « Sensibilisation des jeunes d'Aubervilliers aux toxicomanies et au tabagisme ». en 2009 et à signer l'avenant n° 2 à la convention du 13 décembre 2007 déterminant les conditions de versement de ladite subvention.

---

**QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention ACSE-FIPD-Ville Aubervilliers- Les pratiques professionnelles de la souffrance psychique liées aux violences chez l'adolescent**

A l'unanimité.

**AUTORISE** Monsieur le maire d'Aubervilliers à solliciter auprès de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (ACSE-FIPD), une subvention à hauteur de 1.000 Euros pour la poursuite de l'action « Santé mentale, adolescence et famille : les souffrances psychiques liées aux violences » en 2009 et à signer la convention.

---

**QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Pose, location et dépose d'une structure démontable à implantation prolongée. Avenant n° 2 au marché passé avec la société Magic Mirrors,**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°2 au marché passé avec la société MAGIC MIRRORS pour les prestations de pose, location et dépose d'une structure démontable à implantation prolongée.

---

**QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Théâtre de la Commune : Aménagement d'une salle de répétition. Approbation de l'avant projet, du bilan global prévisionnel, du nouveau plan de financement, du marché de travaux. Autorisation d'urbanisme et de signature**

A la majorité des membres du conseil les membres du groupe « Union du Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus.

**APPROUVE** l'avant projet ainsi que le projet de marché relatif à l'aménagement d'une salle de répétition du théâtre de la commune, comportant les lots suivants :

- . lot n° 1 : gros œuvre - ravalement - voirie réseaux divers
- . lot n° 2 : structure métallique
- . lot n° 3 : couverture
- . lot n° 4 : doublages et cloisonnements
- . lot n° 5 : menuiseries intérieures
- . lot n° 6 : menuiseries extérieures
- . lot n° 7 : métallerie
- . lot n° 8 : peinture
- . lot n° 9 : plomberie – ventilation
- . lot n° 10 : électricité
- . lot n° 11 : électricité scénique
- . lot n° 12 : gradins
- . lot n° 13 : réseaux éclairage plateau
- . lot n° 14 : réseaux sonorisation / vidéo

**APPROUVE** le bilan global prévisionnel de l'opération estimé à 1 461 540,70 € TTC, (hors tranche conditionnelle) ou 1 514 164,70 € T.T.C (tranche conditionnelle comprise) ainsi que le nouveau plan de financement inhérent.

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire relatif à l'aménagement d'une salle de répétition du théâtre de la commune située 41 rue Lecuyer.

---

**QUESTION N° 199 -1- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Révision simplifiée du POS - secteur Ilôt "Impasses". Bilan de la concertation**

A l'unanimité.

**TIRE** le bilan de la concertation préalable à l'approbation de la révision simplifiée du POS, secteur « îlot des impasses ».

**PREND ACTE** que le bilan est favorable à l'approbation de la révision simplifiée du POS sur le secteur « îlot des impasses ».

---

**QUESTION N° 199 -2- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Révision simplifiée du POS - secteur Ilôt "Lécuyer Sud". Bilan de la concertation**

A l'unanimité.

**TIRE** le bilan de la concertation préalable à l'approbation de la révision simplifiée du POS, secteur Lecuyer Sud .

**PREND ACTE** que le bilan est favorable à l'approbation de la révision simplifiée du POS sur le secteur Lecuyer Sud

**QUESTION N° 199 -3- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Révision simplifiée du POS - secteur Ilôt "Auvry/Barbusse". Bilan de la concertation**

A l'unanimité.

**TIRE** le bilan de la concertation préalable à l'approbation de la révision simplifiée du POS, secteur Auvry/Barbusse .

**PREND ACTE** que le bilan est favorable à l'approbation de la révision simplifiée du POS sur le secteur Auvry Barbusse

---

**QUESTION N° 200 -1- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Approbation de la révision simplifiée du POS, secteur "Auvry/Barbusse"**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la révision simplifiée du POS d'Aubervilliers sur le secteur Auvry/Barbusse.

La présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois en mairie,
- d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune,

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission en préfecture et à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

---

**QUESTION N° 200 -2- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Approbation de la révision simplifiée du POS, secteur des Impasses**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la révision simplifiée du POS d'Aubervilliers sur le secteur des Impasses.

La présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois en mairie,
- d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission en préfecture et à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

**QUESTION N° 200 -3- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Approbation de la révision simplifiée du POS, secteur Lécuyer Sud**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la révision simplifiée du POS d'Aubervilliers sur le secteur Lécuyer Sud.

La présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois en mairie,
- d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission en préfecture et à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

---

**QUESTION N° 201 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Approbation de la modification simplifiée du P.O.S. : levée de l'emplacement réservé C23 - modification de l'article U C6 (l'implantation des constructions par rapport aux voies)**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la révision simplifiée du POS portant sur :

- la levée de l'emplacement réservé C 23
- la modification de l'article UC 6 – édicition de dispositions particulières pour les ouvrages en saillie de type auvent et marquise

la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie et publiée au registre des actes administratifs,

- mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- 

**QUESTION N° 202 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Approbation de la convention de financement relative à l'étude "stratégie et programme d'actions pour le centre ville d'Aubervilliers" avec E.P.A. et l'EPFIF.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** les termes de la convention de financement relative à l'étude « stratégie et programme d'actions pour le centre ville d'Aubervilliers ».

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention .

**QUESTION N° 203 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Délégation du droit de préemption urbain à la SEM Plaine Commune Développement dans le périmètre de la ZAC du Landy**

A l'unanimité.

**DELEGUE** à la SEM Plaine Commune Développement le droit de préemption urbain sur le périmètre de la ZAC du Landy.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité. Mention en sera notamment insérée dans deux journaux.

---

**QUESTION N° 204 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Classement dans le domaine public communal de la parcelle AP 224 située 170 rue Henri Barbusse à Aubervilliers.**

A l'unanimité.

**PRONONCE** le classement dans le domaine public communal de la parcelle AP 224 de 367 m<sup>2</sup> située 170 rue Henri Barbusse à Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 205 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Classement dans le domaine public communal des parcelles AH n° 107 et 110 et AE n° 131 et 132 situées 1 à 19 Chemin des Prés Clos à Aubervilliers.**

A l'unanimité.

**PRONONCE** le classement dans le domaine public communal des parcelles AH n° 107 (518 m<sup>2</sup>) et 110 (1269 m<sup>2</sup>) et AE n° 131 (455 m<sup>2</sup>) et 132 (2159 m<sup>2</sup>) situées 1 à 19 chemin des Prés Clos.

---

**QUESTION N° 206 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : 29 bis rue de la Courneuve : acquisition de la parcelle AC 69 de 641 m<sup>2</sup>.**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'acquérir la parcelle AC 69 de 641 m<sup>2</sup> située 29 bis rue de la Courneuve à Aubervilliers, appartenant la SNC COGEDIM CITALIS.

**DIT** que l'acquisition s'effectuera à titre gratuit.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'actes.

**QUESTION N° 207 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Commune d'Aubervilliers et UNAF : projet "L'abeille sentinelle de l'environnement"**

A l'unanimité.

**DIT** que la commune souhaite devenir partenaire de la charte nationale pour la survie des abeilles et la sauvegarde de la biodiversité pour 32 600 € HT pour 3 ans.

**AUTORISE** le maire à signer :

- la convention pour l'installation d'un rucher et la communication pour 8 600 € HT par an
  - la convention pour le suivi du rucher et la communication pour 8 000 € HT par an, sur une période de 3 ans, soit 24 000€, renouvelable.
- 

**QUESTION N° 208 - RAPPORTEUR Malika AHMED**

**OBJET : Avenant n°1 à la convention d'aide financière à l'investissement n°07-138 signée le 6 Juin 2008 entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis concernant la crèche Ethel Rosenberg**

A l'unanimité.

**SIGNE** l'avenant n°1 à la convention d'aide financière à l'investissement n°07-138 signée le 6 juin 2008 entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis concernant la crèche Ethel Rosenberg validant un nouvel échéancier intervenant au 5 juin 2010.

---

**QUESTION N° 209 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

**OBJET : Attribution d'une subvention de 100 euros à l'association les auxiliaires des aveugles**

A l'unanimité.

**ATTRIBUE** la somme de 100 (cent) euros à l'association *Les Auxiliaires des aveugles* pour son action auprès des personnes malvoyantes.

**QUESTION N° 210 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

**OBJET : Attribution d'une subvention de 350 euros à l'association "Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde" - LACIM.**

A l'unanimité.

**ATTRIBUE** 350 (trois cent cinquante) euros à l'association *Les amis d'un coin de l'Inde et du monde* – LACIM.

---

**QUESTION N° 211 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

**OBJET : Attribution d'une subvention de 2500 € à l'association "un excursus" pour son projet d'échange entre les élèves du collège Jean Moulin les élèves du CES de Sodiko et du collège CETIC de Bonabéri au Cameroun**

A l'unanimité.

**ATTRIBUE** 2500 (deux mille cinq cents) euros à l'association *Un Excursus* pour son projet « correspondances sonores » entre le village des arts Bonendalé (Cameroun) et le collège Jean Moulin.

---

**QUESTION N° 212 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

**OBJET : Mise en place du Conseil Consultatif des Citoyens Etrangers**

A l'unanimité.

**DECIDE** la création du Conseil Consultatif des Citoyens Etrangers.

**APPROUVE** la charte de fonctionnement et le règlement intérieur.

---

**QUESTION N° 213 - RAPPORTEUR Ugo LANTERNIER**

**OBJET : Convention de gestion du contingent communautaire dans l'opération de construction neuve de 25 logements locatifs sociaux situés îlot Schaeffer à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPROUVE ET AUTORISE** le Maire à signer la convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la commune d'Aubervilliers relative aux 5 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction neuve de 25 logements locatifs sociaux situés îlot Schaeffer à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers.

**QUESTION N° 214 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**  
**OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à l'OMJA**

A l'unanimité.

**REVERSE** la subvention de 225 000€ de la CAF à l'OMJA

**ACCORDE** une subvention complémentaire à l'OMJA d'un montant de 41 309 €.

**DIT** que la dépense sera inscrite à l'imputation 6574.

**QUESTION N° 215 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**  
**OBJET : Subvention au projet de l'école maternelle Francine Fromond**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'allouer une subvention au profit de l'école maternelle Francine Fromond d'un montant de 500 € pour le projet "Patrimoine en chansons" (Classe à PAC).

---

**QUESTION N° 216 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**  
**OBJET : Subvention aux écoles élémentaires pour le Noël des enfants.**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'allouer une subvention annuelle au profit des coopératives scolaires d'Aubervilliers pour le Noël des enfants calculée sur la base de 1,07 euro par enfant sur les effectifs de la rentrée scolaire.

Ces sommes seront versées sur les coopératives des écoles suivantes:

<b>LISTE DES COOPERATIVES DES ECOLES ELEMENTAIRES</b>	
<b>ECOLES</b>	<b>COOPERATIVE</b>
EDGAR QUINET	ASC EDGAR QUINET
VICTOR HUGO	OCCE* COOP SCOL V. HUGO E9
JEAN JAURES	LES ENFANTS DE JAURES
ALBERT MATHIEZ	ASC ALBERT MATHIEZ
BABEUF	LES AMIS DE L'ECOLE BABEUF

FIRMIN GEMIER	ASS SPORTIVE ET CULTUREL GEMIER (ASCEG)
JEAN MACE	ASS SPORTIVE ET CULTURELLE
ROBESPIERRE	ASS COOPERATIVE ROBESPIERRE (ASCOROB)
BALZAC	OCCE* BALZAC E239
EUGENE VARLIN	ECOGENE ECOLE EUGENE VARLIN
JULES GUESDE	COOPERATIVE JULES GUESDE
JULES VALLES	ASS LES ENFANTS DE VALLES
JOLIOT CURIE	COOP JOLIOT CURIE E70 OCCE* 93 ECOLE PRIMAIRE
CONDORCET	COOP CONDORCET E346 OCCE* 93 ECOLE PRIMAIRE
LANGEVIN	COOP SCOL ECOLE ELEMENTAIRE LANGEVIN OCCE* 93
* OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole.	

**QUESTION N° 217 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Avenant à la convention passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige en 2010.**

A l'unanimité.

**DECIDE** pour l'année 2010, l'organisation de 10 classes de neige pour les élèves des écoles d'Aubervilliers, réparties sur deux séjours au mois de janvier et mars.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Caisse des Ecoles et la ville d'Aubervilliers pour l'organisation de ces deux séjours prévoyant notamment le versement d'une subvention de 199 000 € à la Caisses des écoles.

**QUESTION N° 218 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Classes de neige : Année scolaire 2009/2010 : participations familiales aux frais de séjour.**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'établir un barème de participations familiales pour l'année scolaire 2009/2010 applicable à tous les enfants scolarisés à Aubervilliers, même domiciliés hors commune :

<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>
0 € à 105,00 €	97,00 €
105,01 € à 150,00 €	119,00 €
150,01 € à 200,00 €	155,00 €
200,01 € à 270,00 €	199,00 €
270,01 € à 360,00 €	243,00 €
360,01 € à 460,00 €	297,00 €
460,01 € à 610,00 €	373,00 €
610,01 € à 760,00 €	442,00 €
760,01 € à 920,00 €	486,00 €
920,01 € et plus	513,00 €

**APPLIQUE** aux familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges un tarif forfaitairement fixé à 324,00 €.

**REDUIT** le tarif de 50% au deuxième enfant en fonction du quotient de la famille, lorsque deux enfants d'une même famille sont inscrits.

**QUESTION N° 219 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Fourniture de livres et compléments didactiques pour les années 2010 à 2012. Approbation du projet de marché et autorisation de signature,**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché sur appel d'offres, à bons de commande, relatif à la fourniture de livres et compléments didactiques pour les années 2010 à 2012 passé pour une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et renouvelable par reconduction expresse sans que la durée totale puisse excéder trois ans et comportant l'allotissement et les seuils annuels (euros TTC) suivants :

Lot n°1 : livres classiques, livres scolaires et compléments didactiques pour les écoles.

Seuil minimum : 40 000 €

Seuil maximum : 150 000 €

Lot n°2 : cadeaux offerts aux enfants d'Aubervilliers et prestations de services associées.

Seuil minimum : 30 000 €

Seuil maximum : 110 000 €

**AUTORISE** monsieur le maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, à signer les marchés subséquents.

**QUESTION N° 220 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Convention de mise à disposition d'un logement, situé 44/46 rue Henri Barbusse à Aubervilliers à Madame Ouahiba SAFIA**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un logement, situé au sein de l'école JEAN MACE 44/46 rue Henri Barbusse à Aubervilliers, à Madame Ouahiba SAFIA, enseignante moyennant un loyer mensuel de 350 €, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, révisable annuellement par l'indice Insee Construction.

---

**QUESTION N° 221 - RAPPORTEUR Soumia ZAHIR**

**OBJET : Adhésion à l'association ECCAR (European Coalition of Cities Against Racism)**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à adhérer à l'association ECCAR (European Coalition of Cities Against Racism) pour un montant de 500 € (cinq cents euros) pour l'année 2009.

**DESIGNE** Soumia ZAHIR, conseillère municipale déléguée, pour représenter la commune au comité directeur.

---

**QUESTION N° 222 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Remplacement de Madame Sophia CHIBAH au conseil d'école de l'école maternelle Marc Bloch**

A l'unanimité.

**DESIGNE** madame Véronique HAMMACHE pour représenter le conseil municipal au conseil d'école de la maternelle Marc BLOCH, en remplacement de madame Sophia CHIBAH.

---

**QUESTION N° 223 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : versement d'une subvention à la municipalité de Beit Jala**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

**VERSE** le montant de dix-huit mille euros (18 000€) à la municipalité de Beit Jala pour l'équipement d'une salle de lecture de la bibliothèque municipale qui portera le nom d'Aubervilliers

**QUESTION N° 224 - RAPPORTEUR Malika AHMED**

**OBJET : Charte de développement du quartier Canal Porte d'Aubervilliers : création d'une association intercommunale (Aubervilliers/Saint-Denis/Pantin) pour la mise en oeuvre d'un fonds d'aide au développement du commerce local**

**DÉCIDE** d'adhérer à l'association chargée de mettre en œuvre et de gérer les actions en faveur du développement du commerce local telles que déclinées dans la Charte de co-développement du quartier Canal Porte d'Aubervilliers signée en juin 2004,

**DESIGNE** pour représenter le conseil municipal au sein de cette association au titre de membre fondateur :

- Jacques SALVATOR, maire
- Malika AHMED, maire-adjointe au commerce

**PREND ACTE** que la présidence de cette association est assurée par le maire d'Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 0000 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Bilan d'activités 2008 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune**

**PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune présenté pour l'année 2008.

---

**QUESTION N° 00000 - RAPPORTEUR**

**OBJET : vœu : modalités d'application du surloyer à Aubervilliers**

**ADOpte** le vœu concernant les modalités d'application du surloyer à Aubervilliers.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 H 42